



# Le Health Data Hub - la plateforme des données de santé en France

**Le lancement de cette nouvelle plate-forme de données, avec un budget de 80 millions d'euros sur quatre ans, verra le jour dans quelques semaines.**

Voulu par Emmanuel Macron, le [Health Data Hub](#) rassemblera l'ensemble des données de santé (*NDR : Assurance-maladie pour la partie facturation, données clinique, scientifique et médicale pour la partie santé*), qui sont pour le moins actuellement éparpillées, le but étant de les croiser afin de trouver des corrélations et contribuer à favoriser l'innovation médicale par le traitement de volumes massifs de données de santé.

Le premier appel à projets a retenu dix lauréats (1) qui a déjà donné quelques chiffres : environ 53 000 dossiers sur le sarcome (type de tumeurs) de NetSarc (réseau français de référence clinique pour les sarcomes des tissus mous et viscéraux), 250 000 images issues de l'e-SIS Gard/Lozère ou encore près de 20 000 dossiers de patients atteints de la maladie de Parkinson. Ce système permettra, selon la ministre de la Santé, de mettre au service du plus grand nombre « *un patrimoine de données de santé dans le respect de l'éthique et des droits fondamentaux des citoyens.* »

## Le point de vue de Sanofi

Sanofi collabore avec l'équipe du Health Data Hub afin d'étudier les partenariats et de réfléchir à tous les usages possibles des données hébergées. Mais tout en

saluant la démarche des pouvoirs publics pour la création de cette plateforme, Bernard Hamelin (Sanofi) [2] considère que la France (ainsi que l'Europe) souffre d'un déficit réel de plateformes d'intégration de données. Selon lui, la formidable richesse des données et de sa mise à disposition doit répondre aux problématiques de l'industrie dans un pays les plus avancés dans le domaine des applications.

## **Les principales missions du Health Data Hub**

1. Mise à disposition d'une plateforme de partage des données.
2. Transparence et sécurité des données partagées.
3. Qualité des données.
4. Guichet unique avec un point d'entrée clairement identifié.
5. Mutualisation des technologies et expertises.
6. Promotion de l'innovation.

*(1) Deepsarc (NetSarc), Parcours IDM (ARS Ile-de-France), Pimpon (Vidal), Hydro (Implicitity), NS Park (ICM, l'Inserm et F-CRIN), ARAC (Malakoff Médéric Humanis), ORDEI (ANSM), OSCOUR (Appui), Deep Piste (Epiconcept), Retrexis (CHU de Limoges).*

*(2) directeur monde de Sanofi en charge de la production de preuves médicales.*

*Sources : Les Echos - ticpharma*